

LETTRE DE LIAISON AVEC LE MÉDECIN TRAITANT ET/OU L'INFIRMIER(ÈRE) LIBÉRAL(E)

Dans le cadre du projet EOL, le pharmacien participant peut avertir le médecin traitant et/ou l'infirmier/infirmière libéral(e) du suivi du patient fumeur. Ce document est une proposition de message de liaison. Vous pouvez choisir le mode de transmission du message parmi ceux mentionnés ci-dessous :

- *via MSS (Messagerie Sécurisée de Santé), sous réserve que le destinataire dispose d'une boîte mail MSS*
- *par courrier postal*
- *par téléphone*

Je, soussigné-e

pharmacien de l'officine (nom de la pharmacie)

à (commune)

vous informe avoir pris en charge, à partir du/...../..... (date du 1^{er} entretien),

M. / Mme pour une série d'entretiens motivationnels dans son parcours de sevrage tabagique. En effet, dans le cadre de l'expérimentation régionale EOL (Entretien en Officine pour ma Liberté) menée par l'URPS Pharmaciens des Pays de la Loire, l'objectif est de développer l'accompagnement, par le pharmacien d'officine, des patients ayant la volonté d'arrêter de fumer en Pays de la Loire.

Depuis 2009 et la loi HPST, l'aide au sevrage tabagique est entrée dans le champ des nouvelles missions des pharmaciens d'officine (art. L5125-1-1 A du code de la santé publique : « les pharmaciens d'officine ... Peuvent participer à l'éducation thérapeutique et aux actions d'accompagnement de patients... Peuvent proposer des conseils et prestations destinés à favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes »).

Par la présente, je vous livre les conclusions du suivi

- Arrêt de la consommation de tabac
- Diminution de la consommation de tabac
- Pas d'arrêt constaté

Observations / Remarques :

.....
.....
.....